



## La filière régionale musiques actuelles se mobilise

*Evaluer, sauvegarder et se relever !*

Face à cette crise sanitaire sans précédent, Grand Bureau, réseau régional des musiques actuelles a décidé d'être au plus près des besoins des acteurs, en travaillant dès le 11 mars à une évaluation des conséquences de cette situation inédite.

Grand Bureau est le réseau des professionnel.le.s des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes.

Il rassemble 112 adhérents de toute la filière.

Rendez-vous sur <http://grandbureau.fr/membres/>

**GRAND  
BUREAU**

Cette évaluation se poursuit et va nous permettre d'avoir une vision plus claire et plus détaillée des répercussions de cette crise sur notre secteur. Grâce à elle nous allons pouvoir faire des remontées d'informations auprès des collectivités territoriales et de la Région pour alerter sur les difficultés rencontrées.

Pour compléter cette évaluation, il nous semble opportun que le réseau affirme que seul un plan de sauvegarde global, où devront se fédérer les différentes collectivités (du national au local), permettra la survie de notre filière.

En effet notre secteur peut être fier de sa diversité artistique et aussi structurelle, mais dans cette crise, rude par son ampleur et sa globalité, il est important de réaffirmer que notre secteur est construit de structures de toutes tailles, implantées sur des territoires très hétérogènes (ruraux, péri urbain, urbain), et que cette richesse doit être à tout prix préservée. Personne ne devra rester au bord de la route, la solidarité doit être de mise. Notre filière a pour particularité d'avoir d'importants volets d'autofinancement, et est donc percutée violemment par une crise dont nul ne sait aujourd'hui la fin.

### **Nous défendons donc un plan de sauvegarde de la filière qui devra se décliner sur 3 temps**

#### **À court terme**

➤ Maintien de subvention au projet (festivals notamment). A ce jour nous savons que les collectivités mettent en paiement les subventions si les événements et projets ont eu lieu, il nous semble important que cette obligation puisse être assouplie de manière exceptionnelle pour permettre à des festivals qui auraient annulé à cause de la crise sanitaire de pouvoir conserver leur subvention allouée.

- Création d'un fond spécifique d'urgence régional ouvert à toutes les structures, quelque soit leur statut juridique ;
- Favoriser une mise en paiement des subventions régionales et des collectivités territoriales au plus tôt pour éviter de mettre en tension les trésoreries déjà fragilisées des structures. Rappelons que les pertes d'exploitations sont importantes, certains crédits d'impôt propres à notre filière ne pourront être activés faute de projets réalisés, ce qui va dégrader rapidement l'état des trésoreries;
- Accompagnement juridique et social des structures pour les aider dans les démarches auprès des organismes sociaux et sur des problématiques contractuelles (cas de force majeure notamment).
- Solliciter à l'échelle nationale un suivi spécifique du statut des salariés en CDD-U (artistes, techniciens) en dérogeant aux réglementations Unédic pour, par exemple, allonger la période de calcul de l'indemnisation.

## Moyen terme

- Garantie des prêts de trésorerie : en plus des garanties mis en place par l'Etat, solliciter auprès des collectivités la mise œuvre de garantie de prêt pour monter les garanties à 90% ou 100% en lien avec la BPI France, le Réseau France active et les réseaux bancaires ;
- Abonder le contrat de filière musiques actuelles régional en cours avec de nouveaux fonds pour permettre la mise en place d'appels à projet ou accompagnement dédiés à cette crise.

## Long terme

- Si mise en place d'un fond spécifique, le prolonger sur 18 mois pour s'assurer d'amortir les effets de la crise ;
- Préserver une concertation régionale du suivi des effets de la crise pour adapter les dispositifs et les évaluer.

**Nous restons bien sûr en veille et actifs pour faire que cette crise ne nous réduise pas au silence, la musique est notre moteur, mettons tout en œuvre pour que celui-ci redémarre !**

## Les coprésidents

*Anne-Laurence Chambon*  
Carton Records



*Thierry Pilat*  
Le Fil

